

SCCV LES PERLES DE L'OCEAN

NOTICE DESCRIPTIVE

INFRASTRUCTURE

Fondations :

Le système de fondations sera déterminé par le Maître d'œuvre, l'ingénieur BA de contrôle suivant la nature du sol. Semelle filante, longrine, ou puits. Les murs enterrés recevront une étanchéité bitume avec une protection mécanique et un drain.

SUPERSTRUCTURE

Structure :

Voiles intérieurs porteurs et façades en béton armé Dalles en béton (préfa et dalle de compression béton), isolation phonique pour recevoir le revêtement de sol (parquet bois), isolation phonique type Assour.

Cloisonnement intérieur en Placoplâtre. Ou béton

Façades :

Les façades seront revêtues d'un enduit d'imperméabilisation de couleur au choix du Maître d'œuvre et de bardage bois et tôles pour partie (cf plan).

Toiture :

Charpente en acier galvanisé. Couverture en tôle nervurée pré laquée, profil 1000 P Isolation thermique en laine minérale et faux plafonds en Placoplâtre sous toiture.

Menuiseries extérieures :

Profil alu laqué avec classement AEV, conforme à la réglementation applicable à la Réunion.

Jalousies à lame de verre suivant localisation sur plans

Volets coulissant Bois exotique devant les menuiseries extérieures des chambres et séjours.

Volets bois coulissant pour partie.

LES APPARTEMENTS

ENTREE - SEJOUR :

Portes palières :

Porte palière de 90 cm de passage à âme pleine avec serrure 3 points, clés sur organigramme.

Revêtement de sol :

Parquet, plinthes à bord arrondis assorties.

Peinture :

Les boiseries reste naturelles. Les murs et les plafonds reçoivent un peinture acrylique ou pliolite en fond de varangue.

Electricité :

Un vidèophone de commande du portillon d'accès de la résidence.

1 ou 2 points lumineux en va et vient, 5 prises de courant réparties au pourtour de la pièce, l'ensemble conforme à la norme C150.

1 prise télévision, 1 prise parabole.

1 prise téléphone

1 attente pour ventilateur.

CHAMBRE :

Revêtement de sol :

Parquet , plinthes à bord arrondis assorties.

Peinture :

Les boiseries reste naturelles. Les murs et les plafonds reçoivent une peinture acrylique

Menuiseries :

Porte Isoplane post-formées, serrure à condamnation de type SAS.

Placard (suivant plan de localisation) aménagé 2/3 étagères, 1/3 penderie, avec porte coulissante

Electricité :

Une sortie de fil en plafond.

3 prises de courant réparties au pourtour de la pièce, l'ensemble conforme à la norme C1500.

1 prise télévision, 1 prise parabole.

1 prise téléphone

1 attente pour ventilateur.

CUISINE :

Aménagement :

Evier 2 bacs + 1 égouttoir, robinetterie mitigeur cuisine équipée de meuble de rangement bas et haut Plateau, plan de travail en mélaminé

Carrelage au droit du plan de travail sur une hauteur de 60 cm, plaque chauffante 4 feux et hotte aspirante.

Attentes machines AL, LV, four, frigo américain.

1 attente pour ventilateur.

Revêtement de sol :

Carrelage en gré cérame 60 x 60 de premier choix, plinthes à bord arrondis assorties.

Peinture :

Les boiseries reste naturelles . Les murs et les plafonds reçoivent une peinture glycérophtalique.

Electricité :

Une sortie de fil en plafond.

4 prises de courant 16A sur le plan de travail.

Prises de courant réglementaire et attentes suivant aménagement.

SALLE DE BAIN/SALLE D'EAU :

Revêtement de sol :

Carrelage en gré cérame 60 x 60 de premier choix, plinthes à bord arrondis assorties.

Peinture :

Les boiseries reste naturelles

Les murs non carrelés et les plafonds reçoivent une peinture glycérophtalique.

Menuiseries :

Porte bois plein , serrure à condamnation de type SAB.

Revêtement mural :

Carrelage sur tous les murs de la pièce sur une hauteur de 2.00 m ?

Electricité :

Eclairage du bandeau lumineux Applique murale ou en plafond

1 prise de courant étanche.

Appareils sanitaires :

Les appareils sanitaires sont de couleur blanche, de marque Roca ou similaire Baignoire acrylique 170 x 75 avec mitigeur et colonne de douche.

Selon plan receveur de douche 80 x 80 avec mitigeur et colonne de douche.

Meuble double vasques comprenant un plan stratifié, miroir, rangement, mitigeurs et bandeau lumineux. Jupe de baignoire blanche.

WC : suspendu

Revêtement de sol :

Carrelage en gré cérame 60 x 60 de premier choix, plinthes à bord arrondis assorties.

Peinture :

Les boiseries reste naturelles

Les murs non carrelés et les plafonds reçoivent une peinture glycérophtalique.

Menuiseries :

Porte bois plein serrure à condamnation de type SAB.

Revêtement mural :

Carrelage sur tous les murs de la pièce sur une hauteur de 1.50 m.

Electricité :

1 sortie de fil en plafond.

Appareils sanitaires :

Les appareils sanitaires sont de couleur blanche, de marque Roca

VARANGUES-TERRASSES ET COURSIVES

Revêtement de sol :

caillebotis bois exotique

Electricité (varangues) :

1 applique murale ou en plafond.

1 prise de courant étanche.

1 attente ventilateur

Plomberie :

Robinet de puisage extérieur sur les jardins accessibles.

EAU CHAUDE :

Il est prévu une production d'eau chaude individuelle solaire par logement avec ballon de stockage : 150 L 200L, ou 300 litres suivant le type d'appartement

LES EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE

Electricité :

Les maisons sont alimentées en 220V.

Mise en place d'une parabole collective par bâtiment avec ampli.

Eclairage :

Par hublots étanches pour coursives, cage d'escaliers et circulations. Bornes lumineuses encastrées réparties le long des aires de circulations.

Revêtement extérieur :

Voies d'accès et aires de retournement en enrobé ou béton.

Boîtes aux lettres normalisées.

Point d'eau sur zone poubelles.

Clôture périphérique de 1,50 m de hauteur en bois exotique

Espaces verts :

Plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs suivant plan.

Engazonnement : semis de Cynodon Dacylon.

Arrosage : robinets de puisage dans coffret.

Réseaux divers :

Eau - télécom - Electricité - EU/EP : branchement sur les réseaux de Ville Poste incendie : borne incendie à créer si nécessaire sur le trottoir.

Parkings :

Garage privatif avec portail automatique en sous terrain de la résidence situés sur le long des voies d'accès.

Climatisations dans les chambres ,et salon

NOTA

La présente notice descriptive a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux ou matériels et avant la passation des marchés.

Les noms de marque et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériels ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité. Le Maître de l'Ouvrage peut y apporter des modifications.

Toutefois, les prestations de remplacement devront toujours être de qualité similaire.

De même, il est précisé que les côtes et surfaces mentionnées dans la présente notice et sur les plans sont indiquées sous réserve de tolérance de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

L'implantation des équipements ou appareils y est, par ailleurs, figurée à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations n'y sont pas figurés.

Le Maître de l'Ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent le droit de modifier ce descriptif en fonction de la réglementation, des normes en vigueur et des labels éventuels.

Il peut remplacer certaines prestations ou certains types d'appareils, tout en respectant une qualité équivalente à ceux indiqués dans le présent descriptif et d'apporter tout changement pouvant améliorer l'architecture ou le confort des villas